

Horaires de la Paroisse, hors vacances scolaires



Messenger n°4 du 22 octobre au 11 novembre

Messes Dominicales	
Office des premières Vêpres du dimanche Samedi à 18h30 à Saint Flavien	Dimanche Saint Flavien : 8h00, 10h, 18h30 Saint Jean Bosco : 10h30 Saint Paul : 10h30
Messe anticipée samedi soir Saint Paul : 18h30	

Messes en semaine	
Saint Flavien : 8h30, précédée de l'adoration à partir de 7h30, confession possible. Messe basse à 7h00 le mercredi matin. Office des Laudes le mercredi matin à 8h00	Saint Paul : Lundi et jeudi à 18h30 Saint Jean Bosco : Mardi et vendredi à 18h30 Confessions après chaque messe

Permanences paroissiales, hors vacances scolaires		
Secrétariat	Saint Flavien	Saint Paul
Mardi au samedi	Lundi au vendredi	Permanence-écoute de Sœur Agnès le mercredi de 17h à 18h.
9h30 - 11h30	9h30 - 11h30	

Permanences de Confession, hors célébration de funérailles	
Saint Flavien	Du mardi au samedi de 9h15 - 11h30
Saint Flavien	Mercredi permanence du Père Antoine MICHEL de 9h30 - 11h30
Saint Paul	Lundi et jeudi après la messe de 18h30
Saint Jean Bosco	Mardi et vendredi après la messe de 18h30

Chapelets	
Chapelet de la Miséricorde Le vendredi à 15h à Saint Paul	Du mardi au samedi à 9h15 à Saint Flavien
Dimanche : 9h30 à Saint Flavien, 10h à Saint Paul et 10h à Saint-Jean-Bosco	

Contacts Equipe Paroissiale
Père Antoine MICHEL : p.antoine.michel@gmail.com
Père Alexis Angama : jaimedecommunique2012@gmail.com
Père Pierre Pommeret : ppommeret@gmail.com
Sœur Agnès : agnes.sndj@gmail.com
Séminariste Albéric de Saint Pol : albericstpol@gmail.com

Service de l'Adoration
Sur le site www.mourillon.frejustoulon.fr/vie-de-la-paroisse/adoration-perpetuelle/ Ou vous pouvez contacter Claudine Usannaz-Joris, responsable du service adoration clausannaz83@gmail.com

Maison Paroissiale
73, avenue Victorine – 04.98.00.93.33 (avec un répondeur) paroissedumourillon@yahoo.fr

Urgences Obsèques : 06 99 48 15 11		
SITE www.mourillon.frejustoulon.fr	FACEBOOK « Paroisse du Mourillon – Toulon »	OCLOCHER https://app.oclocher.fr/

Le 1^{er} novembre, nous célébrerons la fête de la Toussaint. Chez beaucoup, cette fête est marquée par la tristesse du deuil. Et pourtant, c'est tout d'abord une fête très joyeuse, où l'Eglise de la terre s'unit à l'allégresse des saints du ciel ! La Sainte Trinité est glorifiée par la vie de cette multitude d'hommes et de femmes qui ont marché sur le chemin de la sainteté, et qui sont entrés au paradis. Nous rendrons grâce à Dieu pour leur béatitude, pour leur exemple et leur intercession fidèle et puissante. Ils nous entraînent comme des frères et sœurs aînés.

Pour bien vivre la Toussaint, je vous invite à recevoir le sacrement du pardon qui renouvelle en nous la sainteté de notre baptême. Laissons le Seigneur nous sanctifier ! C'est le meilleur chemin pour communier au bonheur des saints et pour avancer vers le ciel ! Je vous encourage aussi à connaître la vie des saints, votre saint patron et tant d'autres, par des livres, bandes dessinées ou vidéos qu'on trouve facilement. En les connaissant, ils nous paraissent souvent très proches, et cela nous stimule pour les prier et les imiter !

Le 2 novembre, c'est la commémoration des fidèles défunts, c'est-à-dire le grand jour de prière pour les âmes du purgatoire. Les personnes qui sont mortes dans l'amitié avec Dieu, mais pas encore prêtes pour Le voir face-à-face, bénéficient d'un temps de purification ultime avant d'entrer au ciel. Elles ont besoin de notre prière. L'Eglise encourage les prêtres à célébrer exceptionnellement trois messes en ce jour de prière fervente. La grande messe paroissiale aura lieu à Saint-Flavien à 18h30. Nous prions pour tous les défunts de l'année et pour leurs familles en deuil.

Une visite au cimetière autour de la Toussaint peut bénéficier d'une indulgence plénière. C'est un cadeau de la Miséricorde divine, dont l'Eglise est l'humble trésorière. L'indulgence plénière délivre des peines temporelles dues au péché. Les conditions pour recevoir cette indulgence sont les suivantes :

- ✓ la visite sur les tombes doit être accomplie dans une démarche religieuse au cours de laquelle est dite une prière pour les défunts. N'hésitez pas à aller prier dans un cimetière en famille.
- ✓ communier au cours de la messe ;
- ✓ se confesser dans la semaine qui précède ou qui suit ;
- ✓ dire un acte de contrition et affirmer le rejet de tous ses péchés ;
- ✓ prier un "Notre Père" et un "Je vous salue Marie" aux intentions du Pape.

En cas d'impossibilité de satisfaire à ces conditions, l'indulgence plénière est accordée à ceux qui feront une prière pour les défunts, avec la ferme intention d'accomplir ces actes de foi dès que cela leur sera possible.

Joyeuse fête de la Toussaint à chacun et bonnes vacances à ceux qui pourront en prendre !

Père Antoine

Informations paroissiales

- **Ecole de mission** : jeudi 9 novembre à 20h30 sous-sol de Saint Jean-Bosco.
- **Repas partagé** : vendredi 10 novembre à 12h salle Jean Bart.
- **Pèlerinage diocésain des Jeunes à Lourdes** du 23 au 27 octobre. L'abbé Pierre et sœur Agnès accompagneront un groupe de 12 jeunes de l'aumônerie.
- **Les heures de l'amitié** font une pause pendant les vacances et reprendront le mercredi 8 novembre, 14h30 -17h salle Jean Bart.
- **Fêtes particulières** :
 - ✓ 28 octobre : fêtes des apôtres saints Simon et Jude
 - ✓ 9 novembre : fête de la Dédicace de la basilique du Latran, cathédrale de l'évêque de Rome. Une occasion pour prier particulièrement pour le pape François.

Horaires des Vacances du 22 octobre au 6 novembre :

- ✓ Confessions possibles après les messes en semaine.
- ✓ Pas de permanences le matin à Saint-Flavien.
- ✓ Pas de messe à 7h à Saint-Flavien mercredis 25 octobre et 1^{er} novembre.
- ✓ Pas de vêpres à Saint-Flavien les samedis 21 et 28 octobre et 4 novembre (reprise le 11/11).

- **Samedi 18 novembre demi-journée de recollection pour les femmes** : " Cœur de Marie - coeur de femme" : de 8h30 à 12h à Saint-Flavien. Messe mariale, café partagé, enseignement, confession, prière.

• Dimanche 26 novembre : Solennité du Christ-Roi

Grande messe paroissiale à Saint-Jean Bosco à 10h30, suivie d'un apéritif fraternel. Unique grande messe dominicale pour vivre un moment paroissial dans la ferveur et la joie fraternelle. Essayons de participer plutôt à cette messe !

Autres messes dominicales :

- ✓ samedi 25 novembre à 18h30 à Saint-Paul
- ✓ dimanche 26 novembre, à 8h et 18h30 à Saint-Flavien

• Répétitions de chants pour préparer la messe paroissiale du Christ-Roi (26 novembre)

Les dimanches 5, 12 et 19 novembre de 18h à 19h30, salle Jean Bart (rue Jean Bart). Apéritif fraternel à la fin : n'hésitez pas à apporter quelque chose à partager !

Tous les paroissiens qui le souhaitent sont les bienvenus. Pour recevoir les partitions à l'avance, ceux qui le souhaitent peuvent envoyer un mail à l'adresse suivante : animation.paroisse.mourillon@gmail.com. On peut venir aussi sans partition, pour tout renseignement contacter Antoine Moizard : 07 81 63 50 50

Horaires de la Toussaint

Mercredi 1^{er} novembre - Messes de la Toussaint (horaires d'un dimanche)

- ✓ Saint-Flavien : 8h, 10h, 18h30
- ✓ Saint-Paul : 10h30
- ✓ Saint-Jean Bosco : 10h30

Mardi 31 octobre : messe anticipée, Saint-Paul 18h30 (pas de messe du mardi à Saint-Jean Bosco à 18h30)

Bénédictio des tombes au cimetière central de Toulon, mercredi 1^{er} de 15h à 17h

Jeudi 2 novembre : Commémoration de tous les fidèles défunts

- ✓ Grande messe paroissiale, prière pour tous les défunts de l'année à Saint-Flavien à 18h30. **Attention** il n'y aura pas de messe du jeudi à 18h30 à Saint Paul.
- ✓ Autre messe à Saint-Flavien à 8h30

Confessions

- ✓ À Saint-Flavien :
Dimanche 29 octobre de 16h-18h30
Mardi 31 octobre de 9h15-11h
Mercredi 1^{er} novembre de 17h-18h30
Jeudi 2 novembre de 9h15-11h
- ✓ À Saint-Paul, mardi 31 octobre de 17h-18h30

• Le mois de Novembre est traditionnellement le mois de prière pour les âmes du Purgatoire

✓ L'Église prie chaque jour pour les âmes du Purgatoire, particulièrement au cours de la messe. Cependant, au mois de novembre, nous sommes invités à intensifier notre prière pour elles. Voici des exemples de prières pour les âmes du Purgatoire :

1/ "Mon Dieu, Tu accueilles toute vraie prière et Tu entends même nos silences. Nous Te prions pour ceux qui nous ont quittés : qu'ils trouvent auprès de Toi la paix et la joie avec tous ceux que Tu appelles à entrer dans ton Royaume. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen."

2/ "Que par la miséricorde de Dieu, les âmes des fidèles défunts reposent en paix."

3/ "Seigneur, donne aux âmes des fidèles défunts, le repos éternel, et que brille sur eux la lumière de ta face. Qu'ils reposent en paix. Amen."

- ✓ On peut aussi demander de faire célébrer des messes pour leur délivrance.

Carnet

Ceux qui nous ont quittés : Jean-Marie THIEBAUT, Jean BOERO, Huguette COURBIERE, Paulette PARISSET, Laurette DUFRENE, Alexis BILLIOU, Jeannine CAZORLA, Catherine TOURNEUX.

Ceux qui vont être baptisés : Olympe DEWINTER, Eléonore PEIX, Athanase BIZARD, Isaure ALLAVENE, Bosco de BOUTEILLER,